



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**Région de Sédhiou**

ooooo/ooooo//ooooo

Département de Goudomp

ooooo/ooooo//ooooo

Arrondissement de Karantaba

## **COMMUNE DE KARANTABA**

### **PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)**

**(2021 – 2023)**

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNE</b> .....	<b>11</b>
1.1. Le milieu physique .....	11
1.1.1. La situation géographique .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.2. Reliefs et sols .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.3. Le climat.....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.5. La pluviométrie .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.6. La faune et la végétation .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Le milieu humain .....	5
1.2.1. L'historique du peuplement .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.2. La répartition de la population .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.3. L'état et la dynamique de la population.....	Erreur ! Signet non défini.
<b>II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE</b> .....	<b>10</b>
2.1. La Vision de Développement .....	10
2.2. Les axes stratégiques de développement .....	10
<b>III. ACTIONS RETENUES</b> .....	<b>10</b>

## **INTRODUCTION**

### **I. PRESENTATION DE LA COMMUNE**

#### **1.1. Le milieu physique**

Du continental terminal, les sols de la Commune de Karantaba sont à prédominance Deck, dans l'ensemble. Il s'agit de sols argileux, collants et limoneux, peu humifères à Gley, présentant par endroits des nuances aux abords du fleuve, en devenant hydromorphes à tâches dès la surface ou à Gley, de matériau argilo sableux et alluviocolluvial.

La proportion d'argile est d'autant élevée dans les vallées qu'elle baisse au fur et à mesure que l'on monte sur le plateau.

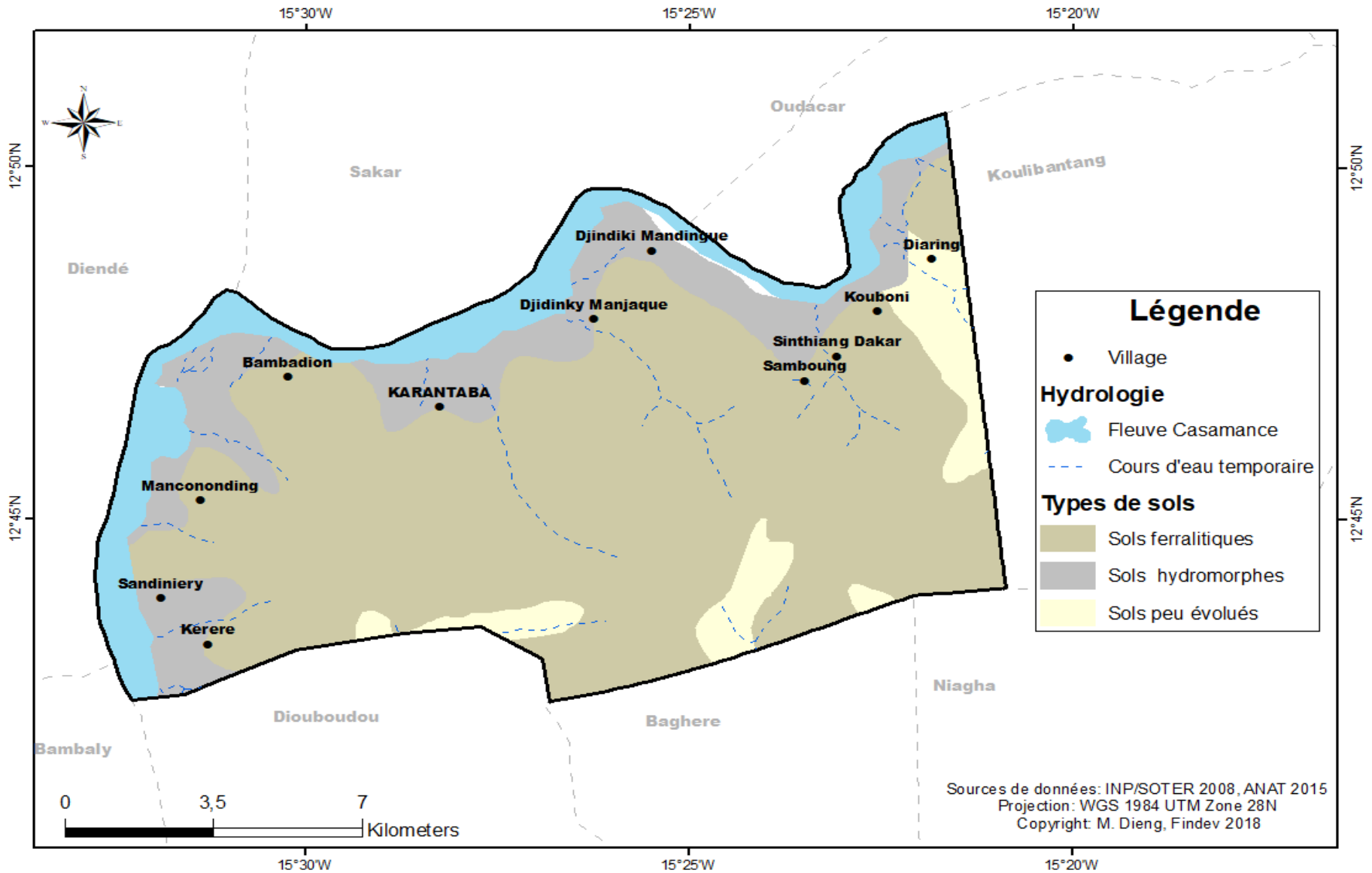
Dans les vallées qui jouxtent le fleuve, les sols sont envahis de sel, atteignant la nappe phréatique aux abords immédiats et jusqu'à 200 à 300 mètres environ des berges. On remarque aussi la présence de sols sulfatés acides provenant du lessivage prolongé des eaux de pluie par endroits. Ce phénomène d'acidification est loin de simplifier la récupération des terres malgré l'emploi de technologies locales par les femmes pour endiguer ce phénomène.

Sur le plateau, le taux de sable devient de plus en plus important, à mesure que l'on s'éloigne de la côte, les sols prennent alors des textures argilo sableuses à sablo - argileuses allant du gris au gris clair et brun. On rencontre quelques couches ferralitiques (sols rouges) peu importantes aux abords et dans la forêt classée. Ces couches sont marquées par la présence de latérite. Il s'agit de sols pauvres.

##### **1.1.1. Les ressources en eau**

En dehors du fleuve qui ceinture toutes les parties Nord et Ouest de la Commune, l'hydrographie compte plus de 10 mares naturelles situées dans la forêt classée, dont la plupart s'assèchent avant le mois de janvier. Il s'agit de Mafenda, Niantandalla, Kokoum, Wédou chinois, Bergaldély, Morokolon, Farabatokolon, Bérédinko, Thiékwi et Sibabar qui desservent l'ensemble des villages limitrophes de la Forêt classée de Balmadou. La diminution des précipitations conjuguées avec le déboisement des bassins versants du fleuve Casamance ont entraîné la baisse considérable des écoulements hydriques et la salinité accrue du fleuve. En conséquence, le fleuve de la Casamance est devenu un gros bassin qui, en saison sèche ne reçoit plus d'apport par l'amont, tout en restant en communication avec la mer en aval. Dès lors, l'eau évaporée est compensée par la pénétration de l'eau marine, ce qui favorise le phénomène d'hyper salinisation avec un taux égal ou supérieur à 60 g/l, soit deux fois plus élevé que le taux de salinité de l'eau de mer, comme on le constate actuellement. Cette remontée de la langue salée entraînera ipso - facto la perte d'une grande partie des rizières. La nappe phréatique est située entre 8 et 12 mètres. Il n'existe aucun barrage dans la commune en dehors des digues anti-sel à Bambadiong et à Djidinky.

**Carte N°2 : Carte pédologique**



### 1.1.2. Faune et flore

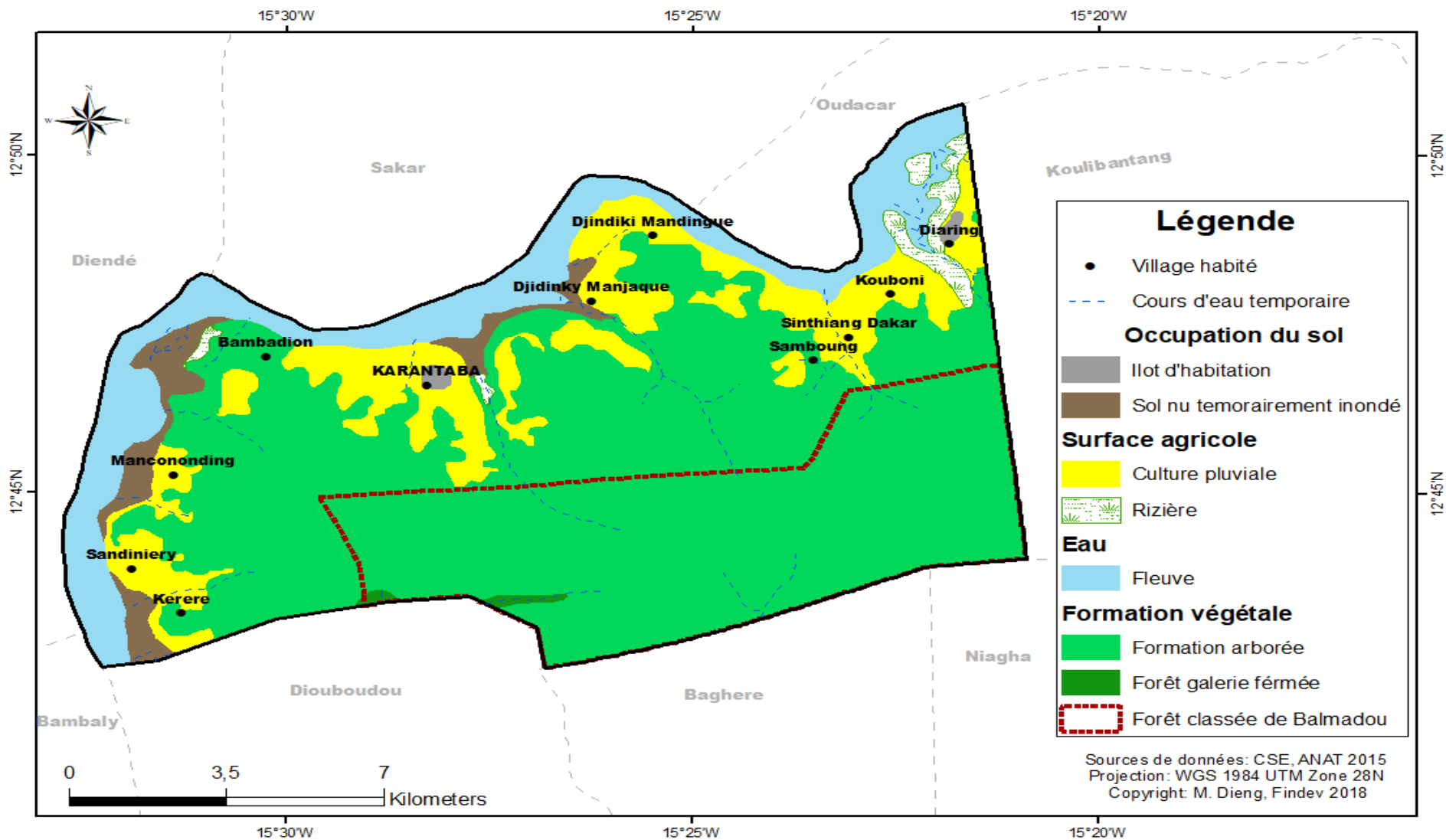
L'action anthropique de l'homme a causé une pression considérable sur la végétation, ce qui a mené à une biodiversité de plus en plus réduite. Plusieurs essences existent d'un endroit à l'autre, comme l'indiquent les derniers inventaires réalisés. Cependant, on constate le recul de quelques espèces comme le bambou (en voie de renaissance), le rônier, la mort d'un grand nombre de palmiers, tant sur les rives du fleuve que dans la forêt avec les effets de la salinisation ou de l'exploitation incontrôlée des populations. Des espèces aussi comme le caïllédrats, le venn et le fromager sont en danger.

Seuls quelques hyènes, des singes, de rares phacochères, de rares antilopes et quelques espèces avifaunes (composées de francolins, de pintades, de tourterelles, de rapaces, de grands et petits calao d'Abicinie), peuplent encore la forêt de Balmadou.

Situé dans la zone soudano guinéenne les formations principales suivantes sont distinguées :

- **Forêt dense** : reliques des forêts primaires
- **Forêt dense dégradée** : Forêts secondaires, couverture arborescente autour de 100% ; présence de grands arbres, souvent en association avec des palmiers (moins que 30%)
- **Forêt claire** : Hauteur des arbres plus réduite, densité de la couverture arborescente inférieure à 30%
- **Savane boisée** : Couverture arborescente de 10 à 30%
- **Savane arbustive** : Couverture arborescente inférieure à 10, La partie restante est occupée par une végétation arbustive et herbacée, souvent des terres de culture abandonnées ou des anciennes jachères
- **Palmeraie** : Palmeraies denses (couverture plus que 60%) et palmeraies en association avec des cultures de plateau.
- **Tannes** : Terrains stériles, abandonnés le long des cours d'eau, couverts de limons et d'incrustations salines.
- **Cultures de bas-fonds** : Rizières, souvent associées avec certains palmiers
- **Zones cultivées et jachères** : Superficies cultivées sur les plateaux (mil, sorgho, arachide, fonio, etc.), jachères.

**Carte N°3 : Occupation des sols**



### 1.1.3. Climat et relief

De type soudano-guinéen, le climat connaît deux principales saisons :

- **Une saison sèche** qui part de novembre à mai, se subdivise en deux périodes distinctes dont l'une, plus fraîche, va de novembre à janvier, et l'autre, plus chaude, de février à mai avec des pointes de 37°C au maximum
- **une saison pluvieuse** communément appelée hivernage, couvre la période de juin à octobre, même si les premières pluies sont enregistrées en mai.

Par rapport à la pluviométrie, l'analyse du tableau N°2 montre qu'elle évolue en dents de scie d'une année à une autre avec un maximum en 2011. Cette analyse montre également que la moyenne annuelle décennale est de 1051,43 mm pour un nombre moyen de 56 jours de pluies. Toutefois, ces chiffres cachent d'importantes disparités liées aux fortes fluctuations des quantités d'eau enregistrées. En fait, le gap entre les deux pics de la courbe pluviométrique décennale est de 1032,3 mm soit 98,18% de la moyenne décennale. Ce qui s'explique par le phénomène des changements climatiques.

**Tableau N°2 : évolution de la pluviométrie**

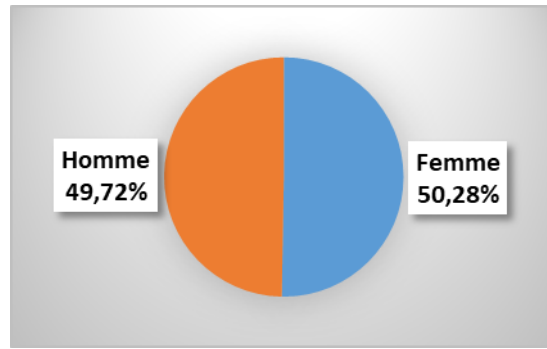
Années	Hauteur (mm)	Nombre de Jours
2008	1221,6	77
2009	1121,5	69
2010	1143,6	58
2011	1435,3	67
2012	1415,2	72
2013	403	24
2014	994,1	48
2015	929,2	53
2016	864,3	48
2017	986,5	41
<b>Moyenne</b>	<b>1051,43</b>	<b>55,7</b>

*Source : SDDR Goudomp*

### 1.2. Le milieu humain

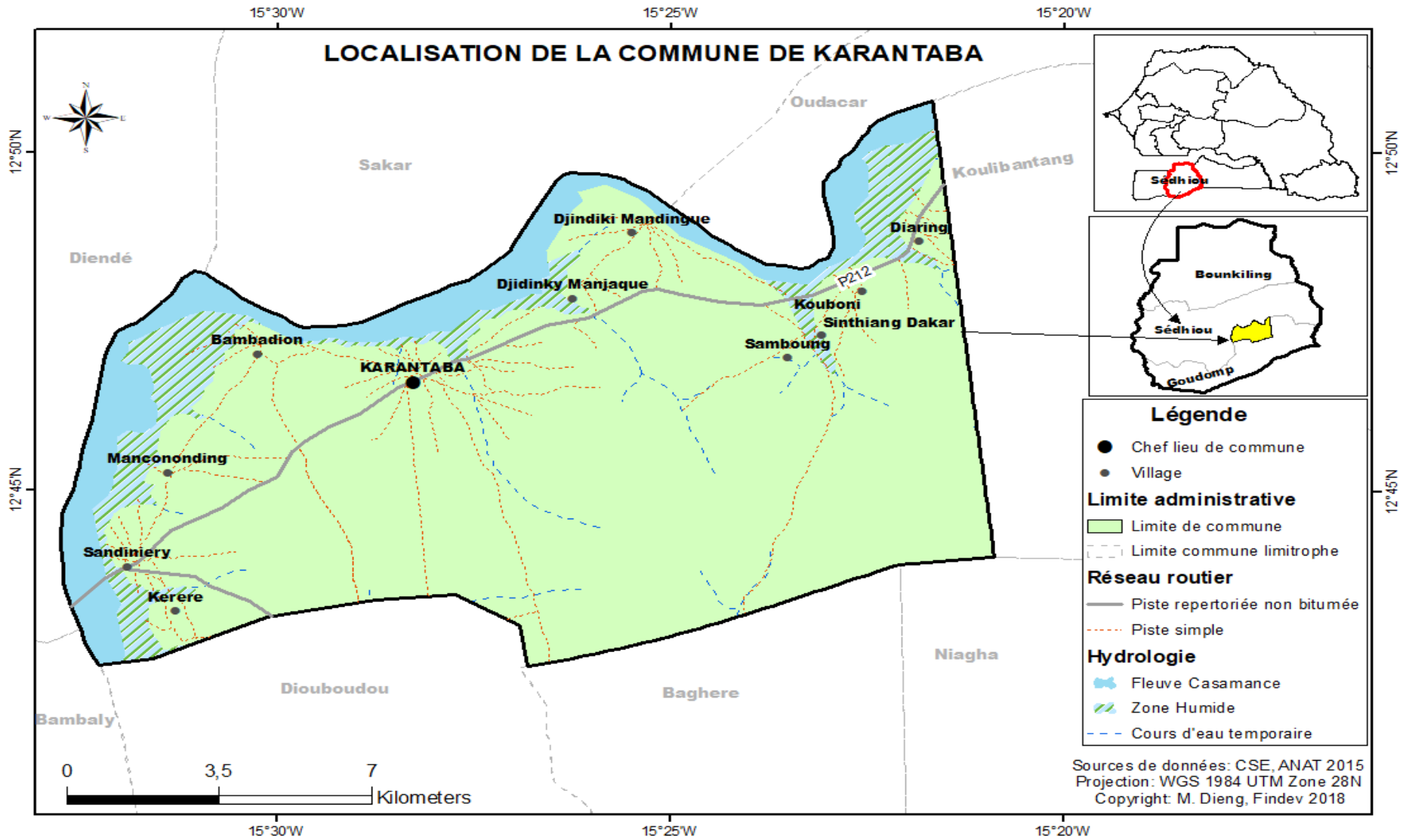
La population est estimée à 18 581 habitants selon les données recueillies lors de l'enquête menée au niveau des villages. La commune compte 865 concessions pour un nombre de ménages de 1022. La structure par sexe montre une population majoritairement féminine avec une proportion de 50,28% comme illustrée par le graphique ci-dessous (9343 femmes pour 9238 hommes). La couche jeune (12 146) représente plus de 65,36 % de la population totale.

### Graphique N°1 : Répartition de la population selon le sexe





**Carte N°1 : Localisation de la commune**



### 1.2.1. Occupation spatiale

La commune de Karantaba compte onze (11) villages officiels. Les localités de Djidinky Manding et de Djidinky Manjaque sont en réalité deux quartiers d'un même village avec deux ethnies distinctes : les Manjaques et les Mandingues. L'analyse de la répartition spatiale de la population a permis de constater que l'essentiel de la population, soit près de 83,4% des habitants, reste concentré entre les

zones de Karantaba et Diareng. zone de Karantaba compte quatre (04) villages (*Karantaba, Djidinky Mandingue, Djidinky Manjack, Bambadion*), Diareng quatre (04) villages (*Diareng, Sinthiang Dakar, Koubonny et Samboung*) et Sandiniéry trois (03) villages (*Sandiniéry, Mancononding et Kérère*)

**Tableau N°1 : Répartition de la population par zone**

DONNEES COLLECTEES	ZONES		
	KARANTAB A	SANDINIER Y	DIARENG
Population totale	8631	3077	6873
Nombre de concessions	435	172	258
Nombre de ménages	529	223	270

**Source :** *Enquête administrative commune Karantaba 2018*

Cette tendance conforte assez nettement le mode d'habitat mandingue, basé sur de grands regroupements de populations, plus favorables à l'implantation des infrastructures communautaires.

### 1.2.2. Densité

La commune de Karantaba couvre une superficie de 239 km<sup>2</sup> soit 20% de l'arrondissement du même nom estimée à 1008 km<sup>2</sup>. La densité de la population est donc de 78 habitants/km<sup>2</sup>

### 1.2.3. Religion

L'Islam reste la religion dominante avec 98%. Les animistes suivent avec 2%.

## II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

### 2.1. La Vision de Développement

La correction des déséquilibres et la valorisation des différentes potentialités ont conduit les divers acteurs locaux à identifier des actions susceptibles d'assurer le développement de la commune de Karantaba. Ainsi, la vision suivante a été retenue :

**« Karantaba un pôle de développement économique durable »**. Cette vision ambitieuse sera bâtie autour d'un développement endogène économique et social s'inscrivant dans la durabilité. Par ailleurs, il est à souligner que la matérialisation de cette vision passera inéluctablement par la croissance d'infrastructures économiques d'une part et la promotion d'initiatives économiques axées sur la valorisation des potentialités de la commune d'autre part. In fine, ceci entraînera de manière directe ou indirecte la facilitation de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique, etc.).

### 2.2. Les axes stratégiques de développement

Cette vision est axée autour des axes stratégiques suivants:

- **Axe 1 : Rehaussement du niveau d'accès aux services sociaux de base**
- **Axe 2 : Renforcement de l'économie locale**
- **Axe 3 : Participation citoyenne et renforcement de capacités des acteurs territoriaux.**

## III. ACTIONS RETENUES

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTE	Construire 2 maternités dans les postes de santé	Karantaba et Diareng	40000	0	0	40000
	construire et équiper un autre poste de santé	karantaba	0	70000	0	70000
	Ériger le poste en centre de santé (PM)	Karantaba	0	0	0	0
	Relever le plateau médical	Toutes les structures sanitaires	5000	5000	5000	15000
	Construire et équiper 02 cases de santé	Sambou et Bambadiong	12000	12000	0	24000
	équiper la case de santé	djidincki mandingue	3000	0	0	3000
	acquérir 2 ambulances médicalisées	postes de santé Karantaba et de Diareng	40000	40000	0	80000
	acquérir une vedette médicalisée pour l'évacuation des malades vers l'hôpital de Sédhiou	sandiniéry	0	35000	0	35000
	Construire des latrines et points d'eau au niveau des infrastructures sanitaires	Diaring, Sandiniéry	8000	0	0	8000
	Clôturer les structures sanitaires	diaring et sandiniéry	10000	10000	0	20000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construire et équiper 20 salles de classe dans les écoles et CEM	08 écoles élémentaires (Karantaba 2, Sandiniery, Diareng, bambadiong, Kérére, Djidinky Mandingue, Koufony) + CEM SANDINIERY et Lycée de KARANTABA	50000	70000	50000	170000
	Construire 3 CTP sur les sites déjà affectés	Karantaba; Sandiniery et Diaring	25000	25000	25000	75000
	Clôturer les écoles, CEM et Lycée	Toutes les écoles, CEM SANDINIERY et Lycée de KARANTABA	25000	50000	25000	100000
	Construire des puits améliorés ou installer des bornes fontaines	Ecoles élémentaires (Karantaba 2, Diareng, Sambou, Kérére, Mancononding, Djidinky Mandingue, Koufony) et CEM de Diareng	10000	10000	10000	30000
	Construire des latrines dans les écoles et CEM	Ecoles de Karantaba 2 et de Kérére et Lycée de Karantaba	12000	0	0	12000
	Électrifier les écoles, CEM et Lycée	10 écoles, CEM de Diareng et Lycée de Karantaba	5000	5000	5000	15000
	Créer et construire une autre école	diaring	17000	8500	8500	34000
	Moderniser les écoles arabes et daaras	Toute la commune	15000	15000	15000	45000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construire des bibliothèques et des salles informatiques dans les écoles, CEM et lycée	Toutes les écoles, CEM et Lycée	15000	15000	15000	45000
	Construire et équiper des bureaux administratifs	09 écoles et Lycée	0	80000	64000	144000
	Construire un centre multimédia de formation Professionnel et Technique	Karantaba	0	50000	0	50000
HYDRAULIQUE	construire et équiper un forage	diaring	0	120000	0	120000
	Étendre le réseau sur les quartiers des villages de Karantaba	Karantaba	0	15000	15000	30000
	brancher les domiciles au réseau d'AEP	Bambadiong	3000	3000	3000	9000
	Construire des puits modernes	Commune	15000	15000	15000	45000
	Fonçage forage + équipement en château d'eau	Koubony	0	120000	0	120000
	Faciliter les branchements sociaux	Localités de la Commune	3000	3000	3000	9000
ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE	aligner les villages	Koubony, bambadiong, Djidinky madingue, Djidinky manjacque, Kérére, Sambou	1000	2000	500	3500
	étendre le lotissement des villages	Karantaba, Diareng et Sandiniéry	5000	5000	5000	15000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Reboiser paysager	karantaba	5000	5000	5000	15000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	Mettre en place un système de ramassage des ordures ménagères par charrette	karantaba	3000	3000	3000	9000
	Mettre en place un dépotoir d'ordures (PM)	karantaba	0	0	0	0
	Mettre en place un système d'évacuation des eaux de pluie (PM)	karantaba	0	0	0	0
	Mettre en place des cordons pierreux pour lutter contre le ravinement (PM)	karantaba	0	0	0	0
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Doter les femmes d'équipements d'allègement des travaux et de matériels agricoles ((11 moulin, 11 décortiqueuses, 11 batteuses à riz, etc.)/PM	Toute la commune	0	0	0	0
	Installer 3 unités de transformation et de conservation des produits locaux	Karantaba, Sandiniéry et Diareng	5000	5000	5000	15000
	Construire et équiper une maison des femmes	Karantaba	0	50000	0	50000
JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS	Construire et équiper un foyer des jeunes	karantaba	0	50000	0	50000
	Construire un centre socioculturel et multimédia	Karantaba	0	50000	0	50000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construire des terrains multifonctionnels	Sandiniéry et Diareng	10000	10000	10000	30000
	Construire un terrain multisport municipal	Karantaba	0	50000	0	50000
<b>sous-total 1</b>						<b>1635500</b>
<b>Secteurs économiques</b>						
AGRICULTURE, ARBORICULTURE ET MARAICHAGE	Construire et réhabiliter les digues et ouvrages anti-sel et de retenue d'eau	Karantaba, Sandiniery et Diareng	0	45000	45000	90000
	Valoriser les mares et marigots pour le maraîchage	Toute la commune	0	0	0	0
	Construire 3 Magasins de stockage	Karantaba, Sandiniery et Diareng	45000	0	0	45000
	Créer 3 fermes agricoles communautaires	Karantaba, Sandiniéry et Diareng	18000	18000	18000	54000
ELEVAGE	Aménager les bassins de rétention	vers bambadiong	0	0	15000	15000
PECHE, AQUACULTURE ET PISCICULTURE	Développer la pisciculture	Karantaba, Sandiniery Djidinky mandingue, Diareng	0	0	0	0
ARTISANAT	néant					0
<b>sous-total 2</b>						<b>204000</b>
<b>Secteur d'appui à la production</b>						



DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
ENERGIE	Electrifier les villages proches de la ligne MT	Bambadiong (2 km), Manconoding (2 km), Djidinky Mandingue (2 km), Djidinky Manjacque (600m), Kérère (3Km)	15000	10000	0	25000
ENERGIE	Doter les villages restants non électrifiés de panneaux solaires		3000	3000	3000	9000
ENERGIE	renforcer l'éclairage public	karantaba, diaring, sandiniéry	3000	3000	3000	9000
ENERGIE	remplacer les poteaux en bois en poteaux BA (ligne MT et BT)		3000	0	0	3000
COMMERCE	Construire des souks et des cantines dans le marché permanent	karantaba	0	30000	0	30000
	construire un marché	diaring	10000	10000	10000	30000
	Créer un marché hebdomadaire	karantaba	10000	10000	10000	30000
TRANSPORT, COMMUNICATION	Construire des pistes latéritiques sur les axes :	Bambadiong-Manconoding (3km); Djindiky Madingue-djidincki manjack (2km); Sandiniery-Kérère (3km); sandiniéry-Manconoding (2km); Sambou-Touba (1km); karantaba-Baghère (14km); Diareng-Sibidianto (25km)	500000	500000	500000	1500000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construire une gare routière	Karantaba	0	50000	0	50000
	Construire des aires de stationnement de véhicules	Sandiniéry, Karantaba, Diareng	0	25000	0	25000
	Construire 2 débarcadères	Karantaba et Sandiniéry	0	0	4000	4000
	aménager la bretelle quai de pêche-village (1,5km)	diaring	0	45000	0	45000
COMMUNICATION	Créer une radio communautaire	Karantaba	0	20000	0	20000
	renforcer la couverture téléphonique (orange, free, expresso) /PM	sandiniéry, diaring	0	0	0	0
	renforcer la couverture sécuritaire en paratonnerre (PM)	Commune	0	0	0	0
<b>sous-total 3</b>						<b>1780000</b>
<b>Autres</b>						
Gouvernance	Réhabilitation et équipement de l'hôtel communal	Karantaba	20000			20000
<b>sous-total 4</b>						<b>20000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>3 639 500</b>

Arrêté ce présent Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Karantaba à la somme de **trois milliards six cent trente-neuf millions cinq cent mille francs (3 639 500 000F CFA)**.